

69Z50

## Unité Flavigny

**Bâtiment :**

> **334, Bâtiment**

Unité d'Hospitalisation pour adolescents « Hubert Flavigny » et équipe périhospitalière.

### Équipe

**Dr. Mohamed TATOU**  
Médecin

**Dr. Thierry ROCHET**  
Responsable du service

### Pour qui ?

Adolescents domiciliés dans le département du Rhône, âgés de 12 à 18 ans, en état de décompensation psychopathologique aigue

- > Remarque : les unités Hubert Flavigny et Ulysse (unité d'hospitalisation pour adolescents localisée dans le centre hospitalier Saint Jean de Dieu) constituent un dispositif commun d'hospitalisation pour les adolescents du Rhône.

### Pourquoi ?

**L'indication d'hospitalisation est strictement médicale avec une évaluation psychopathologique préalable**  
**L'objectif de l'hospitalisation est un temps de réflexion, de compréhension, d'évaluation et de soin.**

Les hospitalisations sont soit programmée, ce qui permet le temps d'une élaboration de la demande, en provenance des services d'urgences (Unité Médicale d'Accueil du Centre hospitalier du Vinatier, service d'urgences pédiatriques de l'Hôpital Femme Mère Enfant, pavillon N de l'hôpital Edouard Herriot, ...). Si cela est possible, une consultation de pré admission est proposée afin de d'évaluer certaines indications et préparer la famille et l'adolescent à l'hospitalisation. Dans certaines situations, l'intervention de l'équipe mobile (équipe péri-hospitalière) permet une rencontre avec l'adolescent et sa famille, dans le cadre du service de soins ou de l'institution qui le prend en charge.

Les adolescents peuvent être adressés par un médecin (pédopsychiatres des Centres Médico-Psychologiques, médecins généralistes, pédiatres et psychiatres libéraux).

**Diverses modalités d'hospitalisation sont possibles :**

- > Hospitalisation à temps plein
- > Hospitalisation à temps partiel (sur indication exclusive des médecins de l'unité et destinés aux patients préalablement admis en hospitalisation temps plein (Hospitalisation de jour, de nuit ou séquentielle)

Les indications cliniques d'hospitalisations sont larges, concernent toutes les pathologies psychiatriques observées à l'adolescence (psychozes, troubles anxieux, dépressions, troubles du comportement alimentaire, pathologies narcissiques, actes suicidaires, traumatisme psychique,...).

En revanche, certaines situations sont contre-indiquées, en particulier les patients présentant une pathologie gravement déficitaire (absence de parole, automutilations graves, poly-handicaps ou encéphalopathies sévères).

### Comment ?

- > Prise en compte des troubles psychopathologiques avec plusieurs approches théoriques intégratives (psychodynamique, psychopharmacologique, cognitif, dynamique familiale, ...)
- > Évaluation et soins par l'équipe pluridisciplinaire (pédopsychiatres, psychologues, infirmières, aides soignants, assistante sociale, médecin généraliste)
- > Entretiens individuels, parents/enfant et familiaux

- Utilisation de différentes médiations thérapeutiques (activités créatives, écriture, collage, arts plastiques jeux, cuisine, ...)
- Abord corporel (balnéothérapie, toucher- massage, relaxation)
- Ateliers artistiques (danse, musique, peinture, photo..) en collaboration avec le FERME du Vinatier
- Activités sportives au centre sportif du Vinatier destinés aux adolescents
- Soutien scolaire deux demi-journées par semaine (enseignants bénévoles de l'association AAME)
- Chambre de Soins Intensifs psychiatriques si nécessaire.

## Contacts



### **Secrétariat Secrétariat du Docteur Thierry ROCHET**

Secrétariat du Docteur Thierry ROCHET CH le Vinatier 95, Boulevard PINEL - BP 300 39 69678 BRON CEDEX

Horaires d'accueil : 9H00 – 17H00

Téléphone : 04 37 91 54 48

---

### **Unité de Soins « Hubert FLAVIGNY »**

Unité de Soins « Hubert FLAVIGNY » 95, Boulevard PINEL - BP 300 39 69678 BRON CEDEX

Téléphone : 04 37 91 52 25

---

**LE VINATIER BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX**